

Le CONSEIL MUNICIPAL se réunira
en séance publique
le 3 juillet 2020
à 18h30
à La Boiserie*

ORDRE DU JOUR

- 1- Election du maire
- 2- Détermination du nombre d'adjoints au maire
- 3- Election des adjoints au maire
- 4- Lecture de la charte de l'élu local et remise copie + copie chapitre CGCT consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux art L2123-1 à L2123-35 et R2123-1 à D2123-28

Aimé NAVELLO
(Maire sortant)



(*) Du fait du contexte sanitaire actuel, la séance aura lieu exceptionnellement dans la grande salle de La Boiserie. Le public pourra y assister dans le respect des gestes barrières et, en application des règles de distanciation, dans la limite du nombre de places disponibles